

CER FORMATIONS

Une formation professionnelle sérieuse et qualifiante

- CACES®
- Habilitations électriques
- SST
- AIPR
- Permis Remorque

Formations intra/inter

Accompagnement des démarches administratives et de financement.

CER FORMATIONS
10 rue des Haras
22300 LANNION
02 96 46 17 65
cer-formations@sfr

DUREE DE LA FORMATION :
De 2 à 5 jours (de 14h à 35h)

LIEU DE LA FORMATION :
Ploumilliau ou sur site client

DELAI ET DATES D'ACCES :
Nous consulter

TARIF : à partir de 200.00€ net de TVA



Les stagiaires devront porter des chaussures de sécurité et des gants de protection

Version n°2 au 30/05/23

LES OBJECTIFS DE LA FORMATION

À l'issue de la formation, les participants seront capables :

- ⇒ D'identifier les différents types de chariots et leurs caractéristiques
- ⇒ D'interpréter un abaque de charges d'un chariot
- ⇒ D'identifier les principaux risques, interdictions et règles d'exploitation liés à l'utilisation des chariots en entreprise
- ⇒ De vérifier l'état d'un chariot et son adéquation aux opérations prévues en moins de 10 mn
- ⇒ D'utiliser en sécurité les chariots pour les opérations de bases en entreprise
- ⇒ D'énumérer les points de mise en sécurité et d'entretien du chariot en fin de poste en moins de 5mn

PROGRAMME DE LA FORMATION

Partie théorique

- ⇒ Connaissances générales
- ⇒ Technologie des chariots de manutention automoteurs à conducteur porté
- ⇒ Les principaux types de chariots de manutention – Les catégories CACES®
- ⇒ Notions élémentaires de physique
- ⇒ Stabilités des chariots de manutention
- ⇒ Risques liés à l'utilisation des chariots de manutention automoteurs à conducteur porté
- ⇒ Exploitation des chariots de manutention automoteurs à conducteur porté
- ⇒ Vérifications d'usage des chariots de manutention automoteurs à conducteur porté

Partie pratique

Mise en situation en groupe. Après démonstration et explication par le formateur, à tour de rôle, chaque stagiaire effectue des manœuvres sous sa direction pendant que le reste du groupe suit en écoute pédagogique les indications et corrections du formateur. Un bilan est effectué en fin de journée pour suivre la progression.

Contenu pédagogique

- ⇒ Connaître la réglementation relative à l'utilisation des chariots de manutention dans un cadre professionnel (la législation, la recommandation R489, l'autorisation de conduite, etc.)
- ⇒ Identifier les rôles des différentes instances et organismes de prévention (IT, CARSAT, etc.)
- ⇒ Connaître les conditions requises pour utiliser un chariot et la responsabilité qui en découle
- ⇒ Identifier les principales catégories de chariots et leurs caractéristiques fonctionnelles, et en déduire leurs utilisations courantes et leur limite d'utilisation
- ⇒ Connaître les différents organes, leur technologie et leur fonction
- ⇒ Connaître le fonctionnement des organes de service et dispositifs de sécurité
- ⇒ Interpréter la signification des différents pictogrammes et panneaux de signalisation
- ⇒ Identifier les principaux facteurs d'accidents lors de l'utilisation d'un chariot automoteur
- ⇒ Identifier les principaux risques rencontrés sur un trajet déterminé
- ⇒ Savoir interpréter les informations données par la lecture de la plaque de charge
- ⇒ Connaître les EPI et les dispositifs de sécurité pour le conducteur et leur fonction
- ⇒ Expliciter et justifier les interdictions relatives au transport et à l'élévation de personnes
- ⇒ Connaître les règles de circulation et de conduite à l'intérieur et à l'extérieur de l'entreprise
- ⇒ Connaître les différents paramètres influençant la distance de freinage
- ⇒ Identifier les produits dangereux par leurs étiquettes et les risques liés à leur manutention
- ⇒ Savoir vérifier l'adéquation du chariot à l'opération de manutention envisagée
- ⇒ Savoir effectuer les vérifications et les opérations nécessaires avant la prise de poste
- ⇒ Savoir effectuer les vérifications et les opérations nécessaires avant la prise de poste
- ⇒ Savoir circuler et stationner en sécurité dans différentes conditions
- ⇒ Savoir utiliser les chariots en situation de travail en fonction des caractéristiques de chaque catégorie
- ⇒ Savoir effectuer la fin de poste et la maintenance de 1° niveau

PUBLIC VISE & PREREQUIS

- Toute personne amenée à utiliser des chariots de manutention avec ou sans expérience professionnelle
- Être âgé de 16 ans minimum
- Ne pas avoir de restrictions ou de contre-indications médicales pour l'utilisation des engins de chantier
- Maîtriser le français (oral et écrit)
- Maîtrise des 4 opérations mathématiques de bases
- Expérience professionnelle requise : NON

 Accessibilité aux personnes en situation de handicap : nous consulter

Nous nous tenons à disposition des personnes en situation de handicap pour étudier les possibilités de mise en œuvre de la formation au regard de leur(s) restriction(s) et, le cas échéant, les orienter vers les structures adéquates

RESULTATS ATTENDUS

Attestation individuelle de fin de formation et certificat CACES®

Encadrement

- Enseignants titulaires des diplômes/titres/certificats requis (CACES®, permis de conduire, etc.)
- Examineurs certifiés testeurs CACES® par DEKRA Certification
- Au-delà de l'expérience et des compétences requises, nos formateurs ont été, et sont régulièrement, formés, audités et évalués par le responsable pédagogique d'ODF et/ou par des organismes extérieurs.

METHODE & MOYENS TECHNIQUES

- Livret stagiaire individuel
- une salle de formation équipée : un Vidéoprojecteur, un PC et paperboard
- une aire d'exercice pratique conforme
- des chariots de manutentions

ÉVALUATION DE LA FORMATION & CONDITIONS DE REUSSITE

- Feuille de présence, attestation individuelle de fin de formation et certificat CACES® en cas de réussite aux examens.
- Appréciation de l'acquisition des compétences et de l'atteinte des objectifs par l'organisme de formation :
Tests CACES® chariots de manutention à conducteur porté (Examens théoriques et pratiques selon la recommandation R489 de la CNAMTS) ou équivalent.
- Mesure de la qualité globale de la formation, de l'atteinte des objectifs et de l'impact sur la pratique professionnelle par le stagiaire : enquête de satisfaction à chaud puis à froid

SANCTION DE LA FORMATION

Une attestation individuelle de fin de formation et un certificat CACES® est remis en cas de réussite aux examens

Une question ? Contactez-nous au
02 96 46 17 65 ou par mail cer-formations@sfr

